

Samedi 14 avril 2018


**Destination
COMMUNES**

Cette semaine,
L'Avenir se penche sur
l'attractivité
économique

CAHIER NATIONAL

Marche/Ciney : deux façons
de voir le développement
économique

2-3
UWE : les Communes trop
fréquentes pour les entreprises

CAHIER RÉGIONAL

L'IEG manque de place

2
Le regard du président de la
Chambre d'industrie

2
Guy Depauw secoue le
monde politique communal

3
Polaris, à Péruwelz :
la commune est là

4
À Celles, le zoning « chimie
verte » au point mort

L'attractivité en Wapi : c'est le boulot des intercommunales !

Aucune des communes de Wallonie picarde n'a une véritable politique axée sur l'attractivité économique. Elles s'en remettent aux intercommunales.

Début des années 90, vingt communes de Wallonie Picarde (d'Enghien à Tournai et de Celles à Bernisart) décident de nommer IDETA comme agent porteur du développement économique. Pour l'ensemble du territoire, l'intercommunale a assuré la gestion des terrains industriels, avec des retours financiers pour les communes. « Aujourd'hui, ensemble, les communes perçoivent annuellement un pécule de 4,5 millions, majoritairement grâce à la fiscalité », explique Pierre Vandewattynne, directeur général d'IDETA. Bien que rien ne permet de déterminer si le fait de posséder un parc d'activité économique sur son territoire engendre plus d'avantages que d'inconvénients, la somme est considérable. Cela démontre surtout l'attractivité de notre territoire.

Avant tout, son positionnement, entre deux métropoles, Bruxelles et Lille, le rend facilement accessi-



Pour le secteur logistique, l'accès aux voies navigables constitue un atout considérable de la Wapi.

ble tout en évitant les problèmes de mobilité que peuvent connaître ces deux grandes villes. Ensuite, « la Wapi représente un territoire peu industrialisé dans le passé avec des petites villes aux caractères urbains forts, remarque le directeur général. Nous habitons dans une zone densément peuplée mais la Wallonie Picarde représente un territoire rural de qualité. Nous sommes une poche verte avec donc un cadre de vie de qualité. »

Un taux d'occupation de 85 %

Aujourd'hui, 800 hectares composent les parcs d'activité économique d'IDETA. 13 % sont encore commercialisables. Les secteurs majoritairement représentés sont l'agroalimentaire et la logistique. « Selon des études wallonnes, nous aurons besoin de 300 hectares supplémentaires à l'horizon 2025, dont une centaine autour de Tournai », souligne Pierre Vandewattynne. Après la suppression du projet de Tour-

nai-Ouest IV qui devait s'étendre jusqu'à la frontière, IDETA est bien conscient qu'il n'y aura plus jamais « un site facile ».

Trouver l'harmonie

Cependant, l'intercommunale prône une gestion active de ses parcs : dès qu'une activité cesse, le bâtiment est racheté, remis en état et, à nouveau, vendu ou loué. Quant à l'instauration de nouveaux PAE, IDETA sait que la difficulté pour les agriculteurs de retrouver des terres contribue beaucoup à forger l'opinion publique face à ces zones économiques : « Quand nous avons l'opportunité de racheter des terres libres de droits, on les rachète pour qu'elles puissent nous servir de valeur d'échange. »

Ceci pour rendre notre région plus prospère économiquement. « Nous ne construisons pas des zonings et des routes pour le plaisir. C'est également pour éviter que nos concitoyens doivent prendre le train pour Bruxelles ou Lille pour se rendre au travail, conclut IDETA. Ce cadre de vie de qualité qui est un atout d'attractivité est aussi un grand enjeu pour nous : trouver l'équilibre entre offrir l'espace pour accueillir des entreprises, garder cette qualité de vie et promouvoir l'emploi. » ■ **E.S.**

Val de Dendre : 350 ha dédiés à l'économie

• **Pauline FOU CART**

Les communes qui composent le Val de Dendre sont attractives d'un point de vue économique ; c'est le moins que l'on puisse écrire. Plusieurs parcs économiques composent la région : Qualitis à Enghien, Orientis à Ghislenghien, les Primevères à Ath, ainsi que les zonings de Lessines. L'ensemble couvre une superficie totale d'environ 350 hectares, sur les 800 hectares gérés par l'intercommunale IDETA. Le parc économique de Ghislenghien (255 hectares) emploie à lui seul 3 775 personnes, le plus gros employeur étant Colruyt (environ 1 500 personnes sur les deux sites).

Chaque pôle a une spécialisation. Le zoning de Lessines héberge surtout des entreprises pharmaceutiques (cf. : Baxter et



Plus de 3 500 personnes travaillent au parc économique de Ghislenghien. Colruyt est le plus gros employeur. Gefco et Valeo suivent Colruyt de près.

Shire sur le zoning Ouest) ; à Ghislenghien, c'est l'agroalimentaire qui domine. « À Enghien, le parc Qualitis s'inscrit dans une logique de parc scientifique et qualitatif, avec une dimension environnementale et paysagère importante, indi-

que Pierre Vandewattynne, le directeur général d'IDETA. Avec Enghien, on peut dire que l'on a fait un pari sur l'avenir ; on savait que le projet allait nous coûter plus cher, parce qu'on a mis la barre haut. C'est aussi pour cela que le projet a

pris du temps à se développer. La dimension qualitative est forte. Les entreprises qui s'y sont installées ou qui sont en train de le faire doivent obligatoirement être actives en recherche de développement.

Aujourd'hui, le parc est composé d'un centre d'entreprises rempli et de halls relais ; trois entreprises sont visibles sur le terrain et deux le seront prochainement. On peut dire que nous sommes en train de gagner notre pari »

« Pas d'extension, mais travailler sur ce que nous avons déjà »

Si l'on a parfois l'impression que certaines parcelles agricoles dédiées au développement économique restent désespérément vides, c'est que le temps de concrétisation d'un projet de ce type est très long. « Il y a des parcelles sur lesquelles l'équipement est visible, mais aucune entreprise n'est ins-

tallée, poursuit le directeur général. La population se dit que rien ne bouge, et pourtant... C'est le cas du parc Orientis 3, situé à l'arrière du garage D'Haene à Ghislenghien. Le projet remonte à 2004 et les parcelles ont été commercialisées en mars 2017. Dans la moitié du parc, 5 parcelles ont été commercialisées ; les chantiers vont prochainement être lancés. Quatre autres parcelles sont en option, et dans les quinze jours, nous signerons un acte de vente pour une sixième parcelle. Le parc se remplit très vite, même si au visuel, on peut avoir l'impression que les choses n'avancent pas. » Si le parc se développe, une nouvelle extension n'est cependant pas à l'ordre du jour. « Nous poursuivons un objectif de gestion parcimonieuse du territoire. À un moment, je pense qu'il faudra trouver autre chose que des extensions agricoles et travailler sur ce que nous avons déjà. » ■